

SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES

Distributeur :

HBM Distribution
326 Av. Rhin et Danube
06140 Vence
Tel: 04 93 58 23 63
Fax : 04 93 58 09 19
contact@hbmdistribution.com

I. FICHE TECHNIQUE SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES : PAGES 2-4

II. FICHE DE SÉCURITÉ SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES : PAGES 5-10

I. FICHE TECHNIQUE SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES: PAGES 2-7

LE PRODUIT: SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES

SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES à base de Transfluthrine, piréthroïde de dernière génération, efficace sur les insectes volants et en particulier sur toutes les espèces de moustiques.

COMPOSITION:

100 gr de produit contiennent:

- . Transfluthrine pure 0.1g
- . Pipéronyl Butoxyde 0.2g
- . Eau, autres composants et propulseurs jusqu'à 100g

ENREGISTREMENT ET CLASSIFICATION:

Procédé médico-chirurgical - Enregistrement n° 19360 du Ministère de la Santé et des Politiques Sociales.

Titulaire AIC - Activa S.r.l - Via Feltre, 32 - 20132 Milano

Classification selon le décret 65/2003: Dangereux pour l'environnement.

Symbole de dangerosité: N, F +

Phrases R obligatoires : R10: inflammable R: 50/53 hautement toxique pour les organismes aquatiques; peut provoquer à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

PRINCIPE ACTIF:

SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES se caractérise par son contenu de Transfluthrine. La transfluthrine est un pirethroïde dernière génération, qui fonctionne par contact et par inhalation. Sa caractéristique volatile à température ambiante le rend mortel pour les insectes volants qui l'ingèrent. Très efficace et peu résiduel, il permet l'élimination des hôtes volants, et ne persiste pas dans les lieux où il a été utilisé. Ce piréthroïde est en outre caractérisé par une

basse toxicité orale et cutanée dans la confrontation aux mammifères.

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT:

SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES est disponible en format de 750 ml, une bouteille d'aspect professionnel et qui permet de traiter jusqu'à 100m linéaire, en environnement extérieur. À peine après avoir appliqué **SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES** on peut noter l'effet de la transfluthrine qui s'explique avec le « no biting effect » dans lequel le système nerveux des insectes volants vient s'endommager en causant des paralysies, vols non coordonnés, et l'incapacité absolue de piquer ; avec comme conséquence la mort dans les 2 heures. Son efficacité a été démontrée même dans les combats contre le moustique Tigre. Une fois **SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES** appliqué, on peut profiter de son efficacité pour plus de 8H. Dans l'intention d'obtenir un produit avec un impact minimum sur la santé et sur l'environnement et qui ne tâche pas les superficies délicates, il est préférable d'utiliser un solvant principale a base d'eau. La base aqueuse doit être mélangée aux autres composants formant ainsi la fameuse émulsion aqueuse, ce résultat s'obtient en agitant vigoureusement la bouteille avant de l'utiliser et s'exprime en une mousse inodore, qui ne tâche pas et est absorbée rapidement sur les superficies.

COMMENT IL S'UTILISE:

Une des caractéristiques les plus importantes et qui rend **SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES** unique, est la possibilité de l'utiliser dans les occasions et les environnements les plus variés :

1) A l'extérieur: pulvériser uniformément sur les superficies en périmètre de la zone que vous voulez défendre contre les moustiques, à raison de 3-4 secondes par mètre linéaire et à une hauteur d'environ un mètre/ un mètre et demi. Ceci, s'il s'agit d'une superficie extérieure comme une terrasse, un patio, gazon, kiosque, belvédère, vérandas, une partie du jardin, etc. Dans le cas où la zone est délimitée par un ou plusieurs murs (comme dans le cas du balcon, terrasses, vérandas) traiter aussi les superficies verticales, haies, buissons, vases compris, à une distance d'au moins 40-50 centimètres.

2) A l'intérieur: contre tous les moustiques (y compris le moustique Tigre), phlébotomes (moustiques des marais), mouches, moucherons et autres envahisseurs occasionnels. Agiter la bouteille et pulvériser uniformément dans l'air ambiant, vers le haut, pendant quelques secondes.

3) Pour la « zone de frontière »: en traitant les zones de délimitation entre l'environnement où l'on séjourne et l'extérieur, il est possible de créer une véritable barrière invisible qui évite l'entrée des insectes volants sans traiter directement la zone où vous

séjournez. Pour obtenir ce type d'effet, pulvériser à raison de 3-4 secondes par mètre linéaire à une hauteur d'environ 30-40cm les montants des fenêtres, portes et fenêtres en général, tout passage entre l'intérieur et l'extérieur.

L'application en extérieur et dans les zones de frontière permet de protéger votre maison des hôtes désagréables et de ne pas devoir nécessairement aérer avant de séjourner comme pour une application intérieure. Vous éviterez ainsi de traiter les zones où vous vivez et serez soulagés des attaques extérieures.

SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES n'est pas phyto-toxique, il est donc possible de l'appliquer sur les espaces verts sans risques.

INDICATIONS POUR L'USAGE

Il s'agit d'un procédé médico-chirurgical donc, lire attentivement ce qui est décrit sur l'étiquette avant de l'utiliser.

Les informations importantes sont visibles à l'intérieur de la fiche de sécurité du produit. Pour les autres informations importantes telles que les consignes de prudence se référer aux fiches de sécurité et à l'étiquette du produit à lire toujours avant chaque utilisation.

Cette fiche technique ne substitue en aucun cas les informations contenues sur l'étiquette et ne sont pas exhaustives à l'utilisation du produit.

II. FICHE DE SÉCURITÉ SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES: PAGES 5-10

1. IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1. Identification de la préparation :

« SPRAY BARRIÈRE 8H ANTI-MOUSTIQUES » bouteille aérosol PMC Enr. N° 19360 du Ministère de la santé.

1.2. Utilisation de la préparation :

La préparation est utilisée comme insecticide prêt à l'usage.

1.3. Identification de la société :

HBM Distribution

326 Av. Rhin et Danube

06140 Vence

Tel: 04 93 58 23 63

Fax : 04 93 58 09 19

1.4. Téléphone en cas d'urgence : tel : 04 93 58 23 63

1.5. Adresse e-mail de responsable SDS : contact@hbmdistribution.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aérosol insecticide avec propane/butane contenant un pyréthrianoïde insecticide.

Risques pour la santé : ---

Risques pour l'environnement : nocif pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION

Il s'agit d'une bouteille aérosol d'insecticide comprenant :

- 0.1% de Transfluthrine :

cyclopropanecarboxylic,3-(2,2-dichloroethenyl)-2,2-di-methyl-,(2,3,5,6-tetrafluorophenyl)methyl ester, (1R-trans)

N. CAS 118712-89-3 N. CEE 258-067-9 EU Index N.607-223-00-8

Symboles : Xi ; N

Phrases R : 38-50/53

- 0.2% de Pipéronyl Butoxyde : 2-(2-Butoxyethoxy) ethyl 6-propylpiperonyl ether

N.CAS 51-03-6 N. CEE 200-076-7

Symbole: N

Phrases R : 50/53

- 5-6% de Alcheni-C11-15-iso :

N. CAS 90622-58-5 N. CEE 292-460-6

Symbole: Xn

Phrases R : 65-66

- 40% de Butane + N CAS 106-97-8 N. CEE 200-448-7

Propane + 74-98-6 200-827-9

Isobutane + 75-28-5 200-857-2

Pour tous les trois : Symboles F+ et Phrases R 12

4. INTERVENTIONS DE PREMIERS SECOURS

. Indications générales : Dans tous les cas consulter un médecin. N'administrer aucune substance par voie orale à une personne inconsciente

. Contact avec la peau : Laver immédiatement avec du savon et de l'eau en abondance.

. Contact avec les yeux : Laver immédiatement avec de l'eau en abondance pendant 10 minutes, paupières ouvertes. Si une rougeur ou une gêne persiste, consulter un ophtalmologiste.

. Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau, recourir à l'intervention rapide d'un médecin. Ne pas provoquer de vomissement.

. Inhalation : Déplacer la personne à l'air libre. Faire reposer en lieu chaud et appeler le médecin. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.

5. MESURES ANTI INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : gaz inerte, mousse, poussières chimiques, CO2, eau seulement pour rafraîchir la bouteille.

- Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité : ---

- Dangers spéciaux d'exposition dérivants de la substance ou des produits de la combustion ou des gaz produits : produit primaire de la combustion : Cox, H2O

- Moyens spéciaux de protection pour le personnel anti incendie : Porter un appareil d'auto respiration et un équipement protecteur adéquat.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions pour la personne : Porter des gants, lunettes, vêtements protecteurs. Éviter d'inhaler les vapeurs.
- Précautions pour l'environnement : Éviter que le produit vienne dans les cours d'eau, dans les égouts ou qu'il ne pénètre dans la terre. Si le produit a contaminé les eaux publiques et les égouts, informer les Autorités compétentes.
- Méthodes d'assainissement : Recueillir attentivement le produit avec des matériaux absorbants. Ne pas laver avec de l'eau. Ventiler l'environnement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Manipulation : Utiliser les protections individuelles prévues pour éviter tout contact. Assurer une ventilation adéquate dans l'environnement.

7.2. Stockage : Tenir les récipients bien fermés dans des environnements frais, secs, non accessibles aux personnes étrangères et à l'écart des aliments et des sources d'inflammation ou de chaleur. Éviter les températures supérieures à 50°C.

7.3. Utilisations particulières : ---

8. PROTECTION PERSONNELLE/ CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

TLVTWA (pour 8 heures) : 800 ppm (Butane-Propane- Isobutane)

Sont conseillées les protections suivantes :

- Protection respiratoire : Prévoir une protection et/ou une aspiration adéquate avec un filtre approprié.
- Protection des mains : Gants appropriés pour des produits chimiques.
- Protection des yeux : Dans les conditions normales il n'y en a pas besoin.
- Protection de la peau : Vêtements de protection appropriés (antistatiques).

Il convient, cependant, d'observer les précautions habituelles pour les manipulations des produits chimiques.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Statut physique : liquide sous pression

Couleur : blanc (par émulsion)

Odeur : légère et caractéristique.

pH : ---

Point d'inflammabilité : 104°C (référé au propane)

Auto-inflammabilité : 420°C

Propriété explosive : la bouteille peut exploser à T > 50 °C

Propriété oxydante : ----

Pression interne à 20°C : environ 3.5 bar

Densité relative : ...-... (20°C)

Solubilité : partielle dans l'eau

Coefficient de répartition :n-octanol/eau : ---

Limites d'explosivité des vapeurs dans l'air : inf. 1.8% Sup. 9.5%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Conditions à éviter : exposition à températures supérieures à 50°C

10.2. Matériaux à éviter : argent oxydant ou produit fortement acide ou basique.

10.3. Produits de décompression dangereux : ---

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

A) Relative à la Transfluthrine

- Toxicité orale : LD50 aigüe rat > 5.000 mg/kg

- Toxicité cutanée aigüe : LD50 rat > 5.000 mg/kg

- Toxicité inhalée : LC50 (5h) rat > 0.513 mg/l

- Effets nocifs : la substance est un insecticide piréthroïde à basse toxicité.

B) Relative au Pipéronyl Butoxyde

- Toxicité orale : LD50 aigüe rat > 5.000 mg/kg

- Toxicité cutanée aigüe : LD50 rat < 2.000 mg/kg

- Toxicité inhalée : LC50 (4h) rat > 5.9 3 mg/l

- Effets nocifs : synergique à basse toxicité.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

A) Relatives à la Transfluthrine :

Action hautement nocive sur les poissons, planctons et sur les organismes à foyers fixes.

12.1 Eco toxicité

- Poissons : LC50 (96h) Truite arc en ciel 0.0007mg/l
- Algues : LC50 Desmodesmus subspicatus >0.1 mg/l
- Daphnies : EC50 (48h) Daphnie magna 0.0017 mg/l
- Oiseaux : LD50 caille (Colinus virginianus) > 2.000 mg/kg

12.5. Autres effets indésirables

Non disponibles

B) Relatives au Pipéronyl Butoxide

Action hautement nocive sur les poissons, planctons, et sur les organismes à foyers fixes.

12.1 Eco toxicité

- Poissons : LC50 (96h) Lepomis macrochirus 5.37 mg/l
- Algues: LC50 Selenatrun capricornutum 2.09 mg/l
- Daphnies : EC50 (48h) Daphnie magna 0.0017 mg/l
- Oiseaux : LD50 caille (Colinus virginianus) > 2.250 mg/kg

12.5. Autres effets indésirables

Non disponibles

13. OBSERVATIONS SUR L'ÉLIMINATION

Le récipient d'aérosol surchauffé à température supérieure à 50°C peut exploser, même si il contient un petit résidu de gaz. Utiliser la bouteille jusqu'à ce qu'elle soit complètement épuisée de façon à pouvoir la considérer comme un matériau à recycler ou comme un déchet spécial similaire aux déchets urbains.

L'élimination des récipients qui ne sont pas complètement vides doit être faite dans un broyeur autorisé et équipé.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Le transport de ce produit est sujet aux normes des « produits dangereux ».

Définition : Aérosol, inflammables, UN n.1950
Transport routier : classe 2 Groupe N.A Etiquette : 2.1
Et ferroviaire ADR/RID Code de classification : 5F

Transport en quantité limitée (par dérogations aux prescriptions ADR)

Ref. au Code LQ2 : Emballage interne cont. Max : 1L

Cartons (poids brut max.) = 30 Kg

Chaque carton doit obligatoirement porter une étiquette indélébile en losange de 100x100 mm avec écrit à l'intérieur : « UN 1950 Aérosol »
Mettre en évidence le mot LTD-QTY.

15. INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION

Classification et étiquetage Symboles : N, F+

Phrases de risque

R10 Inflammable

R50/53 Hautement toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets néfastes pour l'environnement.

Conseils de prudence

S 2 Conserver hors de portée des enfants

S 13 Conserver à l'écart des aliments ou aliments pour animaux et des boissons

S 16 Conserver à l'écart des flammes et des étincelles. Ne pas fumer

S 46 En cas d'ingestion consulter immédiatement le médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S 61 Ne pas disperser dans l'environnement. Se référer aux instructions/fiches informatives en matière de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases R indiquées au point 3 :

R 12 Extrêmement inflammable

R 38 Irritant pour la peau.

R 65 Peut causer des dommages pulmonaires si ingestion

R 66 L'exposition répétée peut provoquer la sécheresse et des gerçures de la peau

R50/53 Hautement toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer à long terme des effets néfastes pour l'environnement.

Bibliographie

- The Pesticide Manual 2002

- Littérature et DSD originaux "BAYER"
- Littérature et SDS originaux "ENDURA"

Fiches et données de sécurité conformes aux Directives 2001/58/CE (Décret du 7 Septembre 2002).

Les informations de cette fiche de sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles et sur les réglementations communautaires. Le produit ne doit être utilisé à des fins différentes de celles spécifiées. C'est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux réglementations locales et nationales.